



Aménagement du centre ville et de la rue Gabriel-Péri

Les travaux ont commencé

Après plusieurs années de réflexion, les travaux de requalification du centre ville ont débuté.

Ce vaste chantier d'aménagement, qui n'est pas un simple projet de rénovation de voirie, a nécessité de nombreuses études et réunions, et a mobilisé l'ensemble de nos partenaires.

Plusieurs constats ont permis de soulever les problématiques sur le secteur : problème de stationnement, mobilité et sécurité des piétons, problèmes de vitesse, enfouissement des réseaux aériens (électricité, fibre optique, télécom).

Ajoutons à cela une nécessité de rénover les réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable.

En étroite collaboration avec les services d'ERDF, de GRDF, de France Télécom, de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL), de Véolia, du SMT (Syndicat Mixte des

Transports), il a été décidé d'entamer les travaux par la partie haute de la rue Gabriel-Péri.

Pourquoi commencer par la place de la mairie et pas par la partie basse de la rue Gabriel-Péri ?

Pour des raisons techniques, l'enfouissement des réseaux (dont l'électricité) doit débiter au plus proche du poste de distribution d'électricité, et ce dernier se situe juste à côté de l'église.

Les travaux ont donc débuté le lundi 23 septembre 2019 et sont prévus jusqu'au 31 janvier 2020.

Ils concernent pour cette première phase la place de la mairie, jusqu'au carrefour avec les rues Virel et Blin.

Dans un premier temps, les entreprises vont procéder au renouvellement des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable (réseaux humides), puis des réseaux dits

« secs » (électricité, fibre optique, ...) qui seront enfouis. Dans le même temps, la place de la mairie sera mise à nue au profit de deux nouvelles places (mairie et église) qui disposeront de nouveaux aménagements paysagers, piétonniers et de stationnement. L'éclairage public sera également entièrement rénové puisque de nouveaux points d'éclairage en LEDs seront installés et garantissant ainsi la sécurité des usagers de la route mais également nous permettant de réaliser des économies d'énergie.

Une fois cette première phase terminée, en 2020, le reste de la rue Péri verra ses réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable rénovés puis, en 2021, l'ultime phase de requalification consistera en l'enfouissement des réseaux secs, l'aménagement de nouvelles voiries (chaussées, aires de stationnement et trottoirs), de nouveaux aménagements paysagers et des éclairages publics en LEDs.

Nous sommes pleinement conscients que ces travaux engendrent de fortes perturbations de circulation et de stationnement mais nous nous engageons à faire tout notre possible pour que ceux-ci se déroulent dans les meilleures conditions dans le but de redonner au centre-ville ses lettres de noblesse.

Vers la commune d'Avion



Centre de loisirs d'Élé



Durant les 2 mois d'été 167 enfants ont fréquenté le centre de loisirs de notre commune. Des activités sportives et culturelles ainsi que des sorties étaient au programme: bowling, cinéma, Louvre Lens, zoo de Lille, piscine, Prés du Hem, Parc des Cytises, Parc des Glissoires, Ohlain et Bagatelle en fin de session. De quoi laisser de merveilleux souvenirs aux jeunes avant de reprendre le chemin de l'école.

Le bien-être tient son salon

Le week-end du 14 et 15 septembre, vingt-et-un exposants ont répondu présent à l'invitation du Comité des fêtes d'Éléu pour sa première édition du Salon du bien-être.

Le samedi à 10 h, le Salon ouvre ses portes. Les premiers visiteurs s'engouffrent dans la salle Fléquier d'Éléu. Ils découvrent vite toutes les richesses qui leur sont proposées : les produits cosmétiques naturels, le maquillage bio, les parfums, les bijoux, les pierres et encens, les bougies, les lingeeries fines, le prêt-à-porter, la voyance, la relaxation et même un salon de massages. Tout est réuni pour se sentir bien à Éléu durant ces deux jours.

Le temps fort de la fin de matinée est, sans contexte, l'élection de Miss Éléu. La charmante Laura, 18 ans, qui étudie le droit à la Fac de Douai, recueille le plus de suffrages. Elle sera l'ambassadrice de la Ville d'Éléu pour l'année 2019-2020 et sa représentante lors des manifestations organisées par celle-ci.

La première dauphine Charlène, 19 ans, et la deuxième dauphine Lisa, 18 ans, seront les ambassadrices du Comité des fêtes.

La journée de dimanche ne pouvait commencer que par un cours de yoga collectif donné par une professeure diplômée. «*Juste ce qu'il faut pour nous redonner du punch*» nous confie Fabien, le président du Comité des fêtes.

En présence de Miss Beauté 2019 Nord/Pas-de-Calais, deux défilés sont proposés au public au cours de cette journée. Toutes les jeunes filles sont habillées par une grande marque de lingerie et prêt-à-porter renommée.

Après ces deux journées bien remplies, un petit passage sur la table de massage s'impose.

Le premier salon tire sa révérence pour cette année. Il a tenu toutes ses promesses. Le bien-être a été mis à l'honneur. Les organisateurs envisagent de pérenniser l'événement...



RENTÉE DES CLASSES

Les vacances sont finies ! La cloche a retenti : lundi 2 septembre les enfants des écoles ont fait leur rentrée.

Le grand changement de cette rentrée est l'instauration de l'école obligatoire dès 3 ans, selon la loi «Pour une école de la confiance» promulguée le 28 juillet 2019.

Les enfants de 3, 4 et 5 ans doivent donc obligatoirement tous être inscrits dans une école maternelle (publique ou privée), sauf si leurs parents déclarent les instruire au sein de la famille. Dans ce cas, l'Éducation nationale opérera des contrôles afin de s'assurer que l'obligation d'instruction est bien respectée.

Dans la commune, la rentrée s'est bien passée. Les effectifs dans les écoles maternelles Hélène-Boucher et Gisèle-Hernu sont en hausse (104 élèves) et, pour les écoles primaires, les effectifs restent stables (199).

DANS LES ÉCOLES MATERNELLES :

Les enfants des moyennes et grandes sections des écoles maternelles n'ont plus aucune appréhension et même de la joie : celle de retrouver les copains et les copines.

Par contre, chez les petits, comme chaque année, des pleurs, de gros chagrins ont résonné dans les salles de classe.

La rentrée à l'école maternelle est, en effet, un petit tournant dans la vie des enfants et aussi de leurs parents. Les petits sont bouleversés par les changements de repères qu'implique forcément l'école maternelle. Une petite révolution dans la vie de l'enfant. Mais pas d'inquiétude à avoir. Il n'est de peine que le temps apaise.

DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES :

Outre la découverte de l'enseignement primaire pour les enfants venus des sections de maternelle (6 ans), les enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont vite adaptés avec leur nouvelle classe et au changement de professeur des écoles.

La rentrée des classes a été supervisée par M. Bernard Pruneau, maire, Mme Mireille Decq, adjointe à l'enseignement, et par une délégation du conseil municipal.



Toutes les aires de jeux dans les quatre écoles ont été repeintes.

La fête du sport est relancée

L'annonce avait été faite par notre journal communal «Élu Infos» de juillet-août. Le Ministère de la Jeunesse et des sports, en collaboration avec le Comité olympique français, l'avait programmée les 22 et 23 juin pour promouvoir les Jeux de 2024. La Commission municipale «Sport» d'Élu l'avait différé, en accord avec les associations, au samedi 14 septembre.

Ce jour-là, dès 14 h 30, la course au «pass'sport» est lancée. Les six associations (judo, aikido, basket, tennis, football et danse) sont prêtes à accueillir les jeunes visiteurs et même les moins jeunes pour une petite initiation. Le taux de participation reste plus que raisonnable. Un tampon est apposé sur le «pass'sport» remis à cette occasion à chaque participant ayant fréquenté un atelier. Les «pass'sport» entièrement tamponnés feront l'objet d'un tirage au sort et les gagnants se verront offrir une licence dans le club de leur choix.

Si le but de cette fête du sport est de promouvoir les Jeux olympiques de 2024, c'est aussi une occasion de fédérer autour des bienfaits du sport et de la pratique sportive. C'est également une vitrine ouverte sur le monde associatif et un moyen de valoriser tous les bénévoles.

Cette fête sera pérennisée et sera au programme des festivités en 2020.



Anciens combattants

LUNDI 11 NOVEMBRE 2019

Célébration du 101e anniversaire de l'Armistice 1918

Rendez-vous à 12 h face au cimetière
(et non pas au monument aux morts, du fait des travaux)

Comité des fêtes

MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Le Comité des fêtes vous invite à assister à la cérémonie de remise des récompenses du concours des maisons et jardins fleuris, qui se déroulera au Foyer municipal René-Dacheville, le dimanche 13 octobre 2019 à 11 h.

SOIRÉE POLONAISE :

Le Comité des fêtes informe qu'il affiche complet pour la soirée du 9 novembre 2019. Il n'est donc plus possible de s'inscrire pour cette soirée.

Délégation éleusienne à Ense

50^e anniversaire de Ense les 6 et 7 septembre 2019



Le maire d'Ense, Hubert Wegener avait invité plus de 500 convives. Bernard Pruneau, ainsi que des représentants du Conseil municipal d'Éleu-dit-Leauwette et des membres du Comité franco-allemand, ont répondu à cette invitation.

La commune d'Ense est née en 1969 suite à la réforme territoriale regroupant 14 villages.

Une cérémonie officielle eut lieu le vendredi soir dans la grande salle des fêtes de Niederense.

Les discours se succédèrent les uns aux autres, entrecoupés par des chants de différentes chorales.

Le samedi était consacré à la fête des citoyens.

La fête commença par un défilé des différentes harmonies puis se poursuivit par une bénédiction sur la scène centrale et par diverses animations (chorales, danses, musique).

Dans les rues avoisinantes, étaient disposés des stands des associations d'Ense ainsi que du Comité franco-allemand, lequel proposait une dégustation et une vente de vins et de fromages français et allemands avec nos hôtes allemands.

La journée s'est conclue par un concert géant.

Ce fut une magnifique anniversaire avec nos amis allemands.

Expositions

LE SPORT ET SES ORIGINES

Jusqu'au 23 septembre, l'Espace culturel et sportif d'Éleu a accueilli l'exposition «Pas-de-Calais, terre de sport», prêtée par les archives départementales du Pas-de-Calais.

Le Conseil départemental n'est pas resté insensible à l'annonce des Jeux olympiques londoniens de 2012. C'est pourquoi il s'est engagé à rappeler et pérenniser les pratiques historiques, mais aussi plus actuelles du sport dans le Pas-de-Calais, sous toutes ses formes.

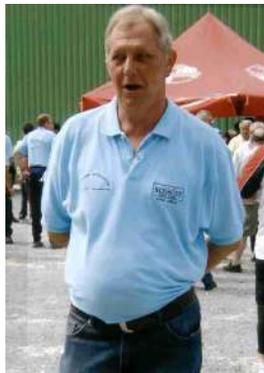
Cette exposition est donc naturellement née de cette volonté : elle a pour vocation de donner une image globale du sport départemental actuel et de livrer un petit rappel de ses origines.

Grâce à des documents conservés aux archives départementales, le public a été amené à découvrir l'histoire des sports du Pas-de-Calais (des jeux traditionnels du 18^e siècle jusqu'à l'internationalisation du sport dans les années 1950).



Disparition

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Frédéric Chmiel dans sa 69^e année.



Frédéric est arrivé en 1963 à l'Avenir bouliste éleusien en catégorie «cadet». De 1982 à 1992, il en devient le secrétaire. Durant sa longue carrière il fut qualifié plusieurs fois pour les championnats de France de boules lyonnaises. Ces deux dernières années, la maladie l'a éloigné des terrains mais sa fidélité envers son club d'origine était restée intacte.

Sa disparition laisse un grand vide auprès de la grande famille des boulistes éleusiens.

Éleu-infos présente à la famille et à ses nombreux amis ses sincères condoléances.

Repas des aînés

Comme chaque année, la municipalité organise le traditionnel banquet (gratuit) au profit des personnes âgées de 60 ans et plus.

Il aura lieu le **DIMANCHE 20 OCTOBRE 2019 à partir de 12 heures - Salle Fléchier - Rue Esprit-Fléchier.**

Pour faciliter l'organisation de cette journée, nous vous remercions de vous inscrire en mairie, du 7 au 17 octobre inclus.

Un ramassage est prévu pour les personnes le désirant. Toutes les informations vous seront communiquées lors de votre inscription en mairie.